

B4 Carte d'identité spécifique

En France, à partir de 1912, les autorités obligent les personnes sans domicile fixe à porter sur elles un carnet anthropométrique dans lequel figurent les caractéristiques physiques, une photo ainsi que les empreintes digitales du porteur. D'autres pays adoptent ensuite cette pratique.



1910

1951

1912

💡 Saviez-vous

... que les Roms et Sinti étaient les premiers Européens obligés à porter sur eux une carte d'identité?

... que notre passeport moderne commence à s'uniformiser seulement après la Deuxième Guerre mondiale.

✍️ A vous

Quelle pièce d'identité portez-vous sur vous?
Quelles informations donne-t-elle sur vous?
Qu'indique une pièce d'identité sur son porteur?

📷 La photo

Un carnet anthropométrique pour les non-sédentaires en France avec une photo et les empreintes digitales. Collection Emmanuel Filhol, Bordeaux/ France.



<https://www.romasintigenocide.eu/fr/b>